Province de Liège

Commune
de
BURDINNE

Recrutement d'un(e) chargé (e) de projets Développement local - Communication

-Description de la fonction :

-Elaborer une politique de développement local en partenariat avec les acteurs locaux et les Agences de développement local des communes voisines
-Développer des rencontres avec les partenaires locaux
-Promouvoir les ressources, le savoir-faire et les produits locaux
-Accueillir et accompagner les nouveaux partenaires locaux
-Identifier les potentialités et les besoins locaux
-Actualiser et assurer la maintenance de l'annuaire économique
-Créer un marché local hebdomadaire
-Améliorer et développer les outils de communication tels que le bulletin communal, le site….en assurer la maintenance
-Collaborer à la création d'une charte graphique
-Créer un dialogue avec la population : informer et sensibiliser celle-ci sur les problématiques environnementales
-Organiser des campagnes de sensibilisation sur des problématiques environnementales tant vers le citoyen qu'au sein de l'administration
-Elaborer des plans de gestion pour la mise en place de pratiques environnementales envers des publics cibles (école administration, ménages…)

-Compétences et qualités attendues :

-Vous êtes disponible et flexible (réunions en soirée, prestations occasionnelles le week-end)
- Vous faites preuve de précision, de rigueur et de dynamisme dans votre travail et avez le sens de l'organisation, un esprit de synthèse et un esprit d'initiative
- Vous travaillez dans un souci constant de qualité et d'efficacité
- Vous êtes capable de travailler en équipe et de manière autonome
- Vous travaillez de manière transparente, intègre et objective
- Vous faites preuve d'ouverture d'esprit et de polyvalence
-Vous veillez à ce que le travail soit effectué avec diligence et dans le respect de la légalité
- Vous respectez les échéances et les plannings
- Vous respectez la déontologie et l'éthique, appliquer des règles et des procédures en vigueur dans l'institution
- Vous êtes disposé (e) à suivre les formations utiles en relation avec les missions vous confiées
-Vous disposez d'une capacité d'écoute
-Vous maitrisez les outils informatiques

-Vous êtes créatif (ve)

-**Conditions d'admission** :

-Etre belge ou citoyen de l'Union européenne
-Etre âgé (e) de 18 au moins
-Jouir de ses droits civils et politiques
-Etre titulaire d'un graduat/baccalauréat en communication ou tout autre diplôme en relation avec la fonction
-Etre titulaire d'un permis B
-Une expérience professionnelle utile à la fonction et/ou au sein d'une administration publique est un atout
-Une connaissance des notions de graphisme ou de programmes de graphisme est un atout
-Etre titulaire d'un passeport APE est un atout

-Conditions de travail – rémunération :

-Date : Engagement immédiat

-Régime de travail mi-temps ou 4/5ème temps

-Type : A durée déterminée avec une possibilité de CDI

-Salaire Il sera fixé en application du barème en vigueur sur base d'une échelle D6 ou B1, majoré de pécule de vacances, allocation de fin d'année et titre repas d'une valeur faciale de 6,00€.

Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 6 années maximum dans le secteur privé à condition que les services prestés soient en relation avec la fonction à exercer au sein de l'administration locale et toutes les années effectuées dans le secteur public.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Directrice générale au 085/51.97.17 ou par mail à l'adresse directiongenerale@burdinne.be.

Les candidatures accompagnées :

- D'une lettre de motivation
- D'un curriculum vitae
- De la copie certifiée conforme du diplôme
- Du passeport APE (délivré par le FOREM) valable au moment de l'engagement le cas échéant
- D'un extrait de casier judiciaire modèle 1 de moins de 3 mois
- Copie de l'attestation d'expérience professionnelle le cas échéant

doivent parvenir par courrier postal à l'Administration communale de Burdinne, rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne pour le 15 mars 2021 au plus tard, cachet de la poste faisant foi.
L'absence d'un des documents demandés entraînera la nullité de la candidature.

-**Epreuve de sélection** :

Réussir une **épreuve orale** visant à, entre autres, évaluer la personnalité du candidat, s'informer sur ses motivations, évaluer ses compétences, évaluer ses aptitudes.
La commission de sélection se réserve le droit d'effectuer une sélection préalable des candidats sur base des lettres de motivation et CV .
La commission se réserve également le droit de procéder à une épreuve écrite en lien avec les missions confiées.

Les informations relatives à l'organisation de ces épreuves seront communiquées aux candidats en temps utile.